Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215601717-20260121-20260107-DE

COMMUNE DE PLUHERLIN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JANVIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le 21 janvier, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de PLUHERLIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur GALUDEC Jean-Pierre, Maire.

Nombre de conseillers municipaux

- En exercice : 19
- Présents : 17
- Votants : 19
- Pouvoir : 2

PRÉSENTS : MM. GALUDEC Jean-Pierre, POSSÉMÉ Gildas, HAUROGNE Ludovic, Mmes BEGO Anne, GUILLET Isabelle, LOYER Roselyne, HOUEIX Marie-Thérèse, PINIER Marie-Pierre, MAGRE Brigitte, MM. FRÉOUX Jean-Paul, ONIMUS Rémy, MAGNEN Franck, HAENTJENS Vincent, LE PIOLET Benoît, Mmes GARCON Bénédicte, LUCAS Sabrina, JAGUT Nolwenn.

POUVOIRS : M. MADIOT Régis donne pouvoir à Mme LUCAS Sabrina. M. JACOB Romain donne pouvoir à M. Jean-Pierre GALUDEC.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme PINIER Marie-Pierre.

2026.01.07 Finances : modification du tarif de location salle les Grées – réveillon de la Saint Sylvestre

Par délibération du 17 décembre 2025, le conseil municipal a adopté les tarifs de location des salles de la commune. Le tarif de la salle des Grées pour un réveillon professionnel.
Le réveillon de la Saint Sylvestre 2026 a subi un désagrément notable, puisque le système de chauffage ne s'est pas déclenché.
En raison de ces circonstances, le bureau municipal propose au conseil municipal de ne pas augmenter le tarif de location de la salle des Grées pour l'organisation d'un réveillon professionnel et de revenir au tarif 2025 soit 1000€ la soirée.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ANNULE** le tarif voté au conseil municipal du 17 décembre 2025.
- **ADOPTE** le tarif à 1000€ pour la location de la salle pour l'organisation d'un réveillon de la Saint-Sylvestre par un professionnel pour l'année 2026.

Fait et délibéré en séance publique
les jours, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme

Marie-Pierre PINIER
La secrétaire de séance

Jean-Pierre GALUDEC,
Le Maire

Jean-Pierre GALUDEC
Signature numérique de Jean-Pierre GALUDEC
Date : 2026.01.26 16:17:18 +01'00'